

Une frontière entre la France et l'Italie sous haute tension

Depuis juin 2015, les autorités françaises ont mis en place des contrôles systématiques à la frontière avec l'Italie afin de bloquer les personnes en migration sans prendre en compte leur volonté de demander l'asile ou le besoin de protection des mineur·es. Des moyens inédits humains et matériels ont été déployés à la frontière sud - Menton et vallée de la Roya, et nord - vallée du Briançonnais, principaux lieux de passage des personnes migrantes. Face à ce renforcement des pratiques de blocages et de refoulements, les citoyens et citoyennes s'organisent pour soutenir les personnes exilées à faire respecter leurs droits. Cette carte se concentre principalement sur ces deux zones de contrôles à cette frontière.

DEPUIS DÉCEMBRE 2015 JUSQU'À AUJOURD'HUI 14 citoyens et citoyennes poursuivies pour avoir soutenu des personnes exilées

2018

- FÉVRIER/MARS 2018 Observations citoyennes aux frontières à Menton et Vintimille et stratégie de contentieux
- FÉVRIER 2018 Condamnation du préfet des Alpes-Maritimes pour non prise en charge de mineur·es isolé·es à la frontière
- 18 DÉCEMBRE 2017 Cordée solidaire au col de l'Échelle
- ÉTÉ/AUTOMNE 2017 Déploiement de renforts policiers dans tout le Briançonnais
- ÉTÉ 2017 Ouverture de lieux d'accueil citoyens à Briançon
- PRINTEMPS 2017 Organisation de l'accueil d'urgence à Briançon

2017

- MARS 2017 Condamnation du préfet des Alpes-Maritimes pour entrave au droit d'asile
- HIVER 2016/2017 Premières maraudes sur les cols dans le Briançonnais

2016

- MAI 2016 Ouverture de l'église San Antonio à Vintimille (accueil familles et mineur·es)
- 13 NOVEMBRE 2015 Rétablissement officiel des contrôles aux frontières internes françaises
- ÉTÉ 2015 Camp des exilé·es sur les rochers à Vintimille avec manifestations pour l'ouverture de la frontière

2015

- DEPUIS JUIN 2015 Contrôles systématiques entre Menton et Vintimille

UNE FRONTIÈRE SOUS HAUTE SURVEILLANCE...

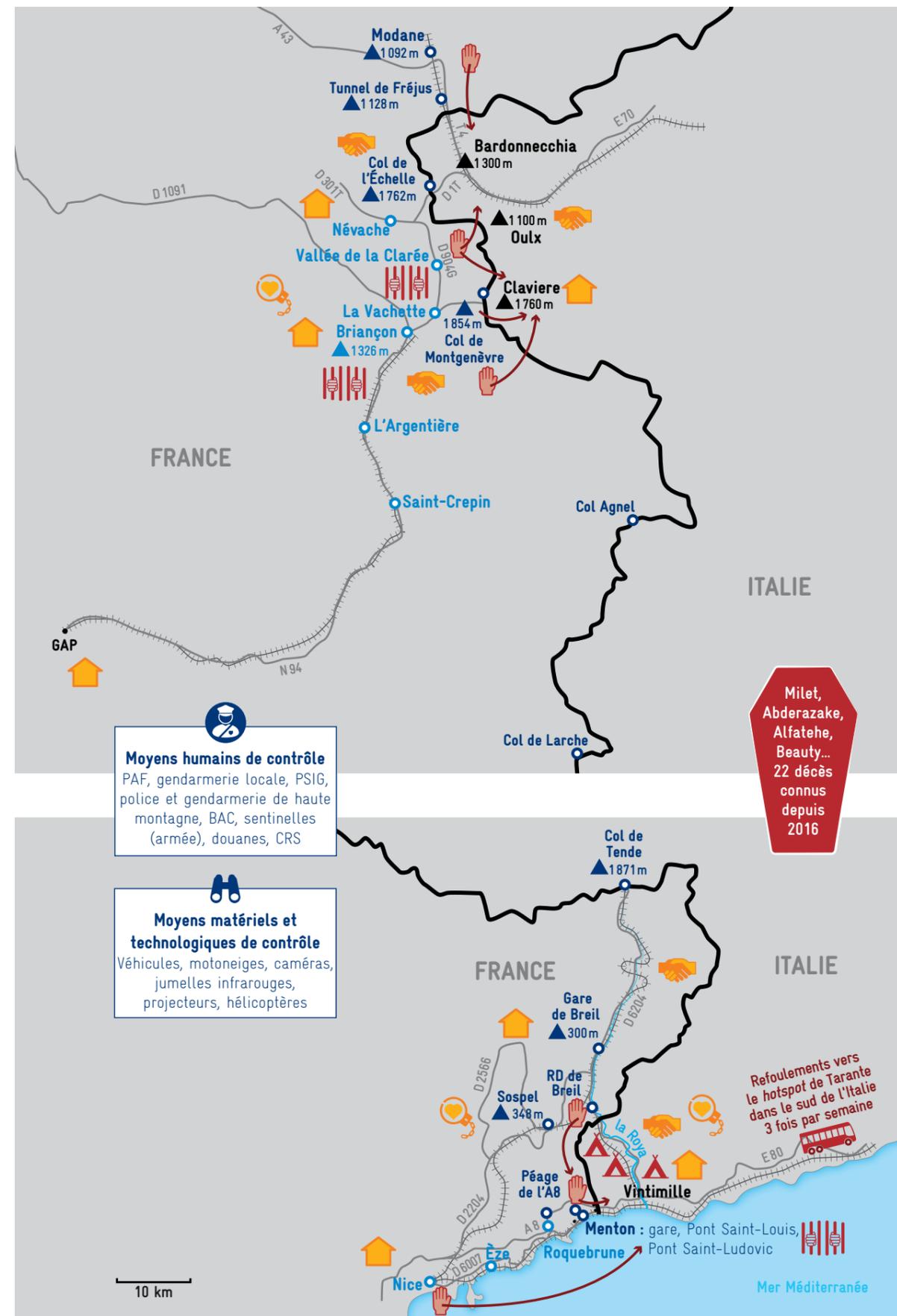
- PPA: points de passages autorisés, contrôles permanents
Modane, Tunnel du Fréjus, Col de l'Échelle, Col du Montgenèvre, Col Agnel, Col de l'Arche, Col de Tende, gare de Breil-sur-Roya, RD de Breil-sur-Roya, Sospel, péage de l'A8, Menton: gare, Pont Saint-Ludovic, Pont Saint-Louis
- Contrôles réguliers
Névache, Vallée de la Clarée, La Vachette, Briançon, L'Argentière, Saint-Crépin, Roquebrune, Èze, Nice

...OÙ LES VIOLATIONS DES DROITS DES PERSONNES MIGRANTES VONT BON TRAIN

- Refoulements de personnes migrantes, notamment de mineur·es isolé·es et de personnes en demande d'asile
- Développement de camps et de situations de grande précarité
- Enfermement sans base légale : Briançon, Col de Montgenèvre, Menton Pont Saint-Louis

...ET OÙ SE METTENT EN PLACE SOLIDARITÉS ET RÉSISTANCES

- Lieux d'accueil des exilé·es et initiatives d'hébergement citoyen
- Maraudes (secours, nourriture, équipements et soins)
- Intimidations, poursuites, voire condamnations de citoyens et de citoyennes solidaires



Sources: Conseil de l'UE et observations de La Cimade et de nombreuses associations à la frontière franco-italienne, notamment Anafé, Roya Citoyenne, Tous Migrants, de juin 2015 à mai 2018.